

Le parti libéral hait, comme principe, l'autocratie. Il chérit la subdivision des pouvoirs, tout en ne perdant pas de vue la responsabilité de ministres asservis vis à vis de la Couronne, de même que la responsabilité qui leur incombe, à l'égard du parti, à titre d'espèces de fidéi-commis.

Illustrons un peu notre pensée.

Nous citerons au hasard un nom connu.

On connaît, en effet, le Dr Rinfret, le député de Lotbinière. Voilà le type du député conscient, honnête, dévoué.

Depuis une vingtaine d'années, notre ami se dévoue à son comté, non pas seulement en temps d'élections, mais en permanence. C'est l'aviseur, le conseiller, le promoteur que l'on recherche pour tout ce qui intéresse les habitants du comté : agriculture, colonisation, chemin de fer, etc.

S'agit-il de la préparation des listes électorales, le Dr Rinfret visite toutes les paroisses de son comté et surveille lui-même la révision de ces listes.

Il n'a jamais accepté un centin de son parti pour l'aider à conserver son comté à la cause libérale.

Qui pourrait nier qu'un tel député devrait dans l'intérêt du public comme dans l'intérêt du parti, avoir le contrôle absolu du patronage dans son comté ?

Pourquoi, dans ces cas, M. Mulock, M. Blair, ou aucun autre ministre refuseraient-ils de se rendre aux représentations d'un tel député ?

Qu'est-ce qu'ils connaissent de la compétence ou incomptence de ces fonctionnaires que l'on veut faire nommer ou démettre ?

Les ministres peuvent-ils connaître ces délinquants ou aspirants dans toutes les villes et villages des 113 comtés du Dominion ?

Les rapports des employés du ministère ? C'est ce que bien des ministres objectent.

Mais les rapports de leurs collègues à la chambre, — tout aussi intéressés qu'eux au bien du pays et du parti, y étant liés par serment tout autant qu'eux, et qui dans bien des cas pourraient tout aussi bien occuper leur position, — est-ce qu'ils ne valent pas les représentations de simples fonctionnaires salariés et souvent conspirateurs ?

Nous différons du *Witness*.

Pour chaque cas d'abus de confiance, nous lui en citerons vingt-cinq de sages et pratiques représentations faites par des députés connaissant des lieux et intéressés à populariser le gouverne-

ment, puisque c'est là qu'ils trouveront leur salut aux prochaines élections.

Remarquons-le bien : le *Soleil* dit que c'est là le salut aux prochaines élections.

Nous avons tenu à reproduire tout ce passage du confrère, car nos lecteurs trouveront dans un journal archi-partisan et presque ligoté la quintessence de nos propres sentiments ; aussi, en lisant entre les lignes, ils comprendront que le *Soleil*, comme le *REVEIL*, ne pourra bientôt plus se borner à une rhétorique ambiguë. Ca éclatera, nous vous en passons notre gant.

Le même jour, croyons-nous, M. Chouquette, député de Montmagny, se plaignait beaucoup plus amèrement :

"S'il y avait s'écriait-il, dans le district de Québec un ministre fédéral qui aurait de la poigne, le gouvernement aurait bientôt fait de dire ce qu'il entend nous donner, et les atermoiements cesseraient de suite. Voilà notre manière de voir, et nous l'exprimons carrément."

Va-t-on continuer à dire dans certains quartiers que nous sommes seul à voir que les choses vont mal sous le régime Tarte-Blair ?

OBSERVATEUR.

Un Gouvernement Prudent

En fait d'enquête pas banale, parlez-nous de celle qui se fait en ce moment à Ottawa sur cette limpide transaction du Drummond.

Le gouvernement se trouve à la fois défendeur, accusateur, juge, juré, procureur de la poursuite, avocat de la défense et huissier-audiencier.

On dirait un tribunal ecclésiastique.

Il a constitué le tribunal, qui doit le juger, avec une plantureuse générosité ;